I. PRESENTATION DU CONTEXTE

1. LOCALISATION

Localisation du contexte, cours d'eau, activités et pressions

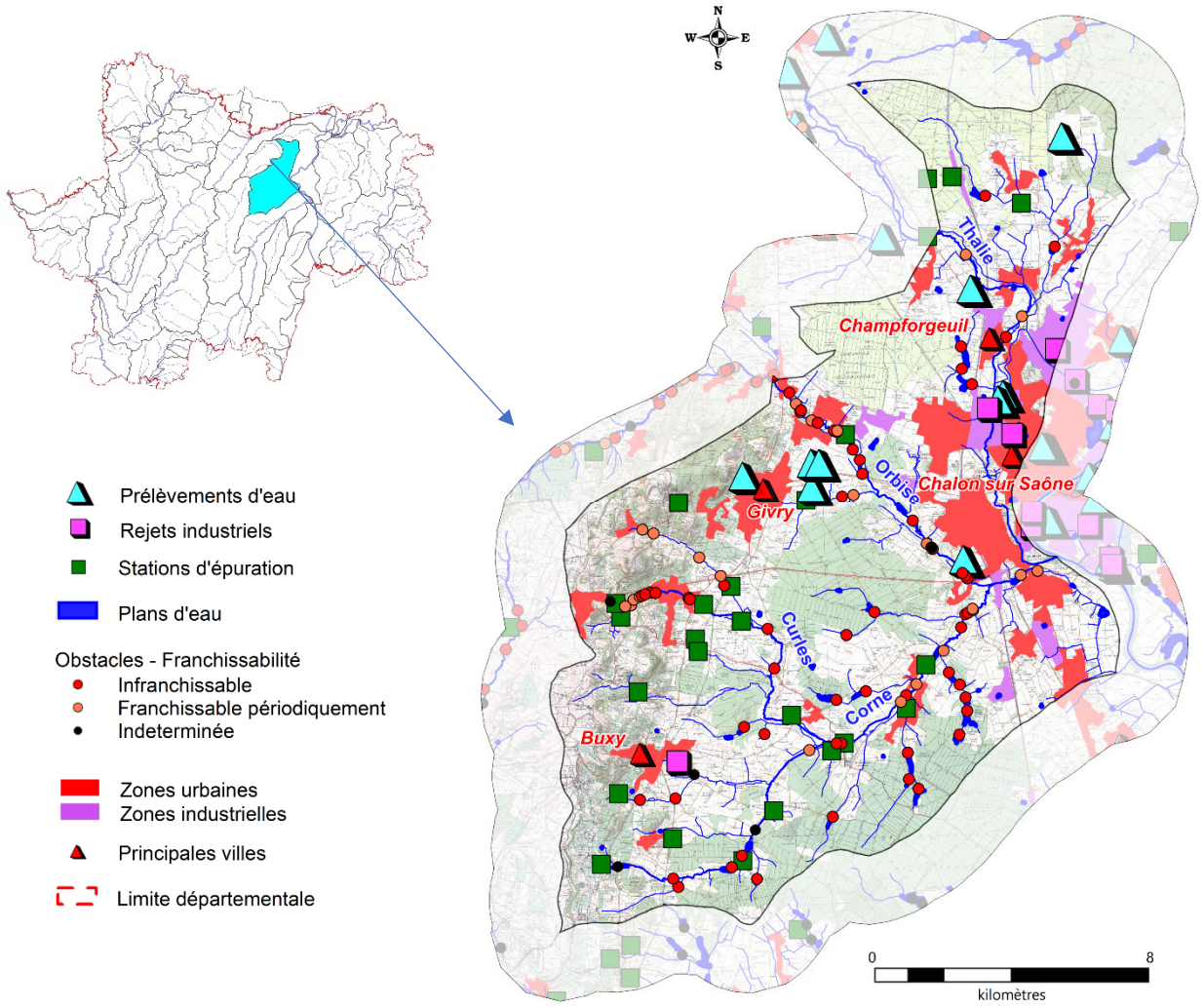

2. DESCRIPTION GENERALE DU CONTEXTE

La Corne prend sa source à 260 mètres d'altitude à proximité de la station d'épuration de Saint-Vallerin. D'une longueur de 19,5 kilomètres, elle se jette dans la Saône à la limite des communes de Saint-Rémy et de Lux. Son bassin versant draine de nombreux affluents, les plus importants étant situés en rive gauche : la Ratte, la rivière des Curles, l'Orbise et la Thalie. L'activité viticole est forte sur ce contexte et impacte principalement les têtes de bassin de la Ratte, la rivière des Curles et de l'Orbise.

Les grandes cultures intensives sont également bien présentes sur l'ensemble du contexte. L'urbanisation est forte sur l'ensemble du contexte avec la présence de plusieurs communes de taille moyenne à l'amont des affluents (Buxy, Givry, Dracy-le-Fort). L'urbanisation est particulièrement impactante à l'aval de la Thalie au niveau de Chalon-sur-Saône (45 000 habitants), Chatenoy-le-Royal, Champforgeuil.

Les peuplements piscicoles de la Thalie, de l'Orbise et de la Corne dans ce contexte sont très dégradés, le plus souvent en raison d'une qualité de l'eau mauvaise et d'une morphologie des cours d'eau très altérée. Les sources des ruisseaux de Couramble et de Jambles, abritent encore l'écrevisse à pieds blancs mais uniquement dans les zones de sources et sur un linéaire très faible.

II. DONNEES GENERALES

1. PRESENTATION DU CONTEXTE HYDROGRAPHIQUE

Limites du contexte	**Amont**	Source de la Corne au lieu-dit "La Guiche", commune de Saint-Vallerin	**Alt (m)**	260
	Aval	Confluence avec la Saône, commune de Saint-Rémy	**Alt (m)**	177
Surface du contexte (km²)		235,1	**Linéaire total de cours d'eau (km)**	244,2
Cours d'eau principal		LA CORNE	**Longueur dans le contexte (km)**	19,5
Affluents		Tous les affluents de la Corne dans le contexte (excepté l'amont de la Thalie et de l'Orbise)		
Principaux affluents dans le contexte (amont en aval)		Rive gauche : la rivière des Curles (11 km), l'Orbise (11 km), la Thalie (13,8 km)		
Plans d'eau (>50 ha)		Absence		

2. PENTES

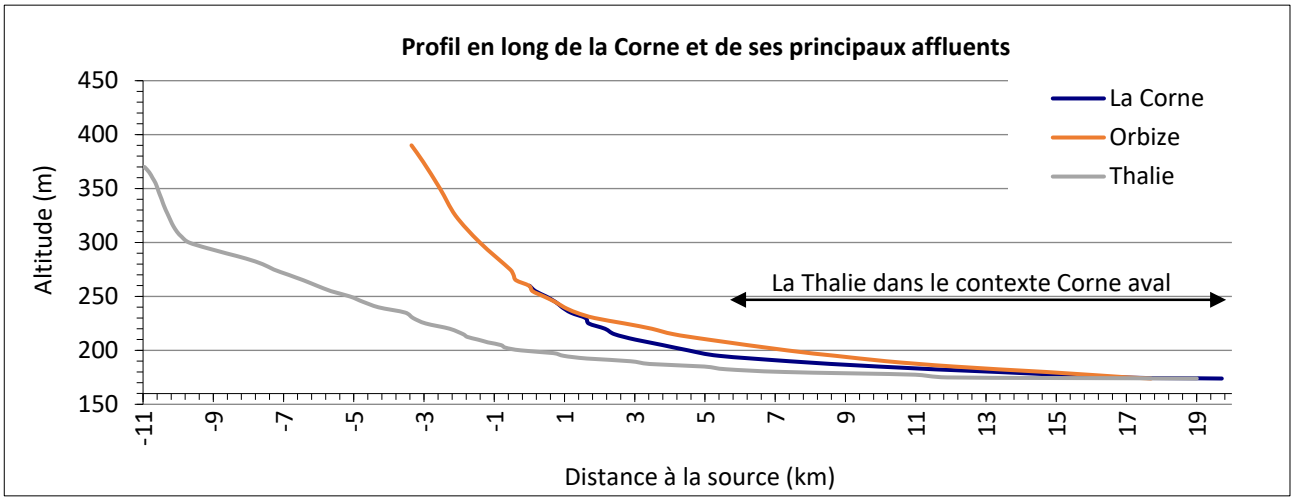

Pente moyenne (pour mille) : 4,3

3. DEBITS (m3/s)

Caractéristiques générales :

	Corne à la confluence avec la Saône	La Thalie à la Loyère
QmnA5	-	0,057
Module	1.7	0,371
QJ (10)	50	12
Qi (10)	-	22

III. DESCRIPTION DU BASSIN VERSANT

1. COMMUNES

Bissey-sous-Cruchaud, Buxy, Chagny, Chalon-sur-Saône, Champforgeuil, La Charmee, Chatenoy-le-Royal, Chenôve, Dracy-le-Fort, Farges-lès-Chalon, Fontaines, Fragnes-la-Loyère, Gergy, Givry, Granges, Jambles, Jully-lès-Buxy, Lessard-le-National, Lux, Mellecey, Mercurey, Montagny-lès-Buxy, Moroges, Rosey, Rully, Saint-Désert, Saint-Germain-les-Buxy, Saint-Loup-de-Varennes, Saint-Remy, Saint-Vallerin, Sevrey, Virey-le-Grand

Densité de population (hab./km²) : 243,5

2. GEOLOGIE

Sables, argiles, cailloutis, calcaires lacustres et marnes

Alluvions dépôts de pied de côte, couverture de décalcification et de silicification

Calcaires et marnes / grès et argiles

3. OCCUPATION DU SOL

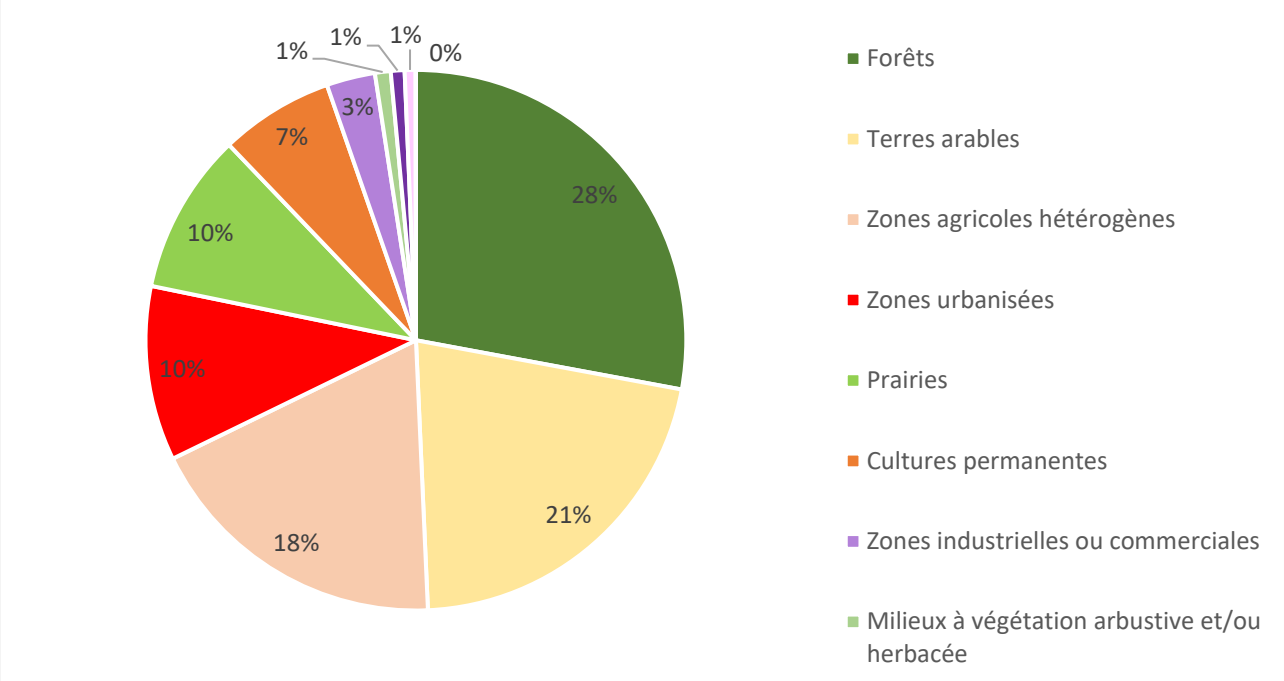

IV. ACTIVITES ET PRESSIONS

1. ACTIVITES AGRICOLES

Superficie agricole utilisée (SAU) (%)	51.2
Activité principale	Viticulture (appellation et autre)
Cheptel / ha de communes	0.3
Part de la STH dans la SAU (%)	23.0

2. ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Code SANDRE	NOM	Nature	Filière	EH	Masse d'eau	Milieu récepteur
60971070002	Buxy/Bourg	U	Boues activées-aération prolongée	3000	FRDR607	Le Loup Poutet
60971182001	Dracy-le-Fort/Le Bourg	U	Boues activées-aération prolongée	4500	FRDR11968	Le Riau
60971221001	Givry/Bourg	U	Boues activées-aération prolongée	9500	FRDR11968	L'Orbise
60971102002	La Charmée/Le bas de Sienne	U	Filtre biologique	300	FRDR607	La Corne
60971225003	Granges/La Hutte	U	Filtre biologique	45	FRDR607	Fossé
60971302002	Montagny-les-Buxy/Bourg Fpr	U	Filtre biologique	230	FRDR10667	La Ratte
60971404001	Saint-Désert/Bourg	U	Filtre biologique	1000	FRDR607	Ruisseau de Saint-Désert
60971324002	Moroges/Cercot	U	Lagunage aéré	1550	FRDR10083	Ruisseau de Saint-Désert
60971034001	Bissey-sous-Cruchaud/Méruge	U	Lagunage naturel	20	FRDR10083	Ruisseau de Couramble

Code SANDRE	NOM	Nature	Filière	EH	Masse d'eau	Milieu récepteur
60971034002	Bissey-sous-Cruchaud /Bourg	U	Lagunage naturel	290	FRDR10083	Ruisseau de Couramble
60971102001	La Charmée/Bourg	U	Lagunage naturel	400	FRDR607	
60971221002	Givry/Russilly	U	Lagunage naturel	100	FRDR11968	L'Orbise
60971225001	Granges/Au Pont	U	Lagunage naturel	500	FRDR10083	Ruisseau des Curles
60971225002	Granges/Bourg	U	Lagunage naturel	60	FRDR10083	Ruisseau de Saint-Désert
60971241001	Jambles/Bourg	U	Lagunage naturel	600	FRDR10083	Ruisseau du Moulin Gaudillot
60971247002	Jully-lès-Buxy/Ponneau	U	Lagunage naturel	30	FRDR607	La Corne
60971247001	Jully-lès-Buxy/Bourg	U	Lagunage naturel	350	FRDR607	La Corne
60971257001	Lessard-le-National/Bourg	U	Lagunage naturel	700	FRDR607	Ruisseau de Gorgeat
60971265003	La Loyère/Aire d'autoroute de le Curney	U	Lagunage naturel	100	FRDR11935	Ruisseau de Gorgeat
60971324001	Moroges/Bourg	U	Lagunage naturel	300	FRDR10083	Ruisseau de Saint-Désert
60971374001	Rosey/Bourg	U	Lagunage naturel	170	FRDR10083	La Vomme
60971422002	Saint-Germain-les-Buxy/La Coudre	U	Lagunage naturel	160	FRDR607	La Corne
60971422001	Saint-Germain-les-Buxy/Bourg	U	Lagunage naturel	120	FRDR607	La Corne
60971485001	Saint-Vallerin/Bourg	U	Lagunage naturel	250	FRDR607	Ruisseau des Guignottes

La STEP de Buxy apparaît non conforme en performances en 2017 (source : assainissement.developpement-durable.gouv.fr). La station de Buxy et Granges (au pont) sont ponctuellement en surcharge hydraulique (observatoire de l'eau 2016 et 2018)

3. REJETS INDUSTRIELS

Nom de l'entreprise	Commune	Secteur d'activité	ICPE
Cave vinicole- Les vignes de la Croix	Buxy	Industrie de L'alcool et des boissons alcoolisées	E
Fabrique de pièces métalliques pour Industrie du verre	Chalon-sur-Saône	Sidérurgie, métallurgie, construction mécanique	
Verallia France	Chalon-sur-Saône	Verre, chaux et ciment, matériaux de construction, travaux publics, bâtiment	A
Ferrailleur site de Chalon	Chalon-sur-Saône	Activités diverses	

Nombre total d'ICPE : 30

4. PRELEVEMENTS D'EAU (m3/an)

Souterrain	AEP	Industrie	Irrigation
Champ Captant Les Paquiers (Saint-Rémy)	1291511		
Forage lieu-dit Le Gravier (Givry)			60130
Forage "Les Longues Raies" Givry (Givry)			33260
Forage dans nappe lieu-dit Le Defriche (Virey-le-Grand)			19271
Puits dans la nappe - Fabrique de verres Creux (Chalon-sur-Saône)		104863	
Puits nappe Loyère - Usine Recyclage Plastiques (Fragnes-la-Loyère)		39037	
Source Fontaine Vigne (Givry)			25130
Surface			
La Boine (Givry)			28668
Prise d'eau Dans Le Canal - Fabrique de verres creux (Chalon-sur-Saône)		198563	

5. PLANS D'EAU

Plans d'eau (>1000m²)	Nombre	Surface totale en eau (km²)	Pourcentage de recouvrement
	97	0.82	0.35

6. OBSTACLES A LA CONTINUITE

	Nombre total d'obstacles	Périodiquement franchissables	Infranchissables	Indéterminés
CORNE 71.23	**89**	**24**	**61**	**4**
Corne	19 (*1/km)*	7	9	2
Orbise	17 *(1.5/km)*	3	14	0
Thalie	3 (*0.2/km)*	2	1	0

V. MESURES REGLEMENTAIRES DE PROTECTION

Réserve naturelle		Absence
Arrêté de protection de biotope		Absence
Natura 2000		FR2600971 Pelouses calcicoles de la côte chalonnaise (ZSC)
ZNIEFF	**Type 1**	260014837 LA SAONE AU SUD DE CHALON 260030274 CARRIERE DE LA FORET DE CHAGNY 260014828 PLATEAU DE SASSANGY ET DE MONTAGNY-LES-BUXY 260014374 MONT AVRIL 260005639 CHAUMES DE SAINT-DENIS-DE-VAUX, MELLECEY, GIVRY ET JAMBLES 260005637 CHAUMES ET ROCHERS ENTRE MONTAGNY-LES-BUXY ET SAINT-VALLERIN 260030275 ETANGS FORESTIERS DE GERGY A CHAGNY 260030203 LA THALIE ENTRE LUX ET CHAMPFORGEUIL 260005638 MONT BOUZU A CULLES-LES-ROCHES
	Type 2	260014822 VAL DE SAONE DE CHALON-SUR-SAONE A TOURNUS 260014873 FORETS ET ETANGS DE MARLOU, CHAGNY ET GERGY 260014816 COTE CHALONNAISE DE CHAGNY A SALORNAY-SUR-GUYE
Décret frayères	**Liste 1**	La Corne depuis le pont de la route D 104 (Saint-Germain-les-Buxy) jusqu'à la confluence avec la Saône (Saint-Rémy)
	Liste 2 (APP)	Ruisseau de Couramble, ses affluents et sous-affluents depuis sa source jusqu'au pont de la route D125 (Bissey-sous-Cruchaud) Ruisseau de Jambles depuis sa source jusqu'au chemin des Terreaux (Jambles)
Réservoirs biologiques		Absence

Classement des cours d'eau au titre de l'article L214-17
Liste 1
Non classés
Liste 2
Non classés

PLAGEPOMI	Absence de mesure

VI. STRUCTURES ET DOCUMENTS DE GESTION

Structure de gestion	EPTB Saône-Doubs / Etude GEMAPI en cours EPCI : CC Sud Côte Chalonnaise / CC Grand Chalon
Document de gestion	Pas de document de gestion actuel / Contrat de milieu chalonnais Thalie, Orbise et Corne (2013-2019)
Statut foncier	Domaine privé

VII. MASSES D'EAU – OBJECTIFS – ETAT

Code | **Nom** | **Type**

LA CORNE — MEN

FRDR607

Etat écologique	Objectif	Échéance	Etat chimique avec ubiquistes	Objectif	Échéance
Médiocre	Bon Etat	2027	Bon	Bon état	2015

Risque : *Continuité, pesticides, substances dangereuses, matières organiques et oxydables, morphologie*

RIVIÈRE DES CURLES — MEN

FRDR10083

Etat écologique	Objectif	Échéance	Etat chimique avec ubiquistes	Objectif	Échéance
Médiocre	Bon Etat	2027	Bon	Bon état	2015

Risque : *Pesticides, matières organiques et oxydables, morphologie*

RUISSEAU LA RATTE — MEN

FRDR10667

Etat écologique	Objectif	Échéance	Etat chimique avec ubiquistes	Objectif	Échéance
Médiocre	Bon Etat	2027	Bon	Bon état	2015

Risque : *Pesticides, matières organiques et oxydables, morphologie*

RIVIÈRE LA THALIE — MEN

FRDR11935

Etat écologique	Objectif	Échéance	Etat chimique avec ubiquistes	Objectif	Échéance
Mauvais	Bon Etat	2027	Mauvais	Bon état	2027

Risque : *Pesticides, substances dangereuses, matières organiques et oxydables, Morphologie*
Benzo(g,h,i)perylène + Indeno(1,2,3-cd)pyrène

RIVIÈRE L'ORBISE — MEN

FRDR11968

Etat écologique	Objectif	Échéance	Etat chimique avec ubiquistes	Objectif	Échéance
Médiocre	Bon Etat	2027	Mauvais	Bon état	2027

Risque : *Continuité, morphologie, pesticides, matières organiques et oxydables*
Diuron

RUISSEAU DE LA FONTAINE COUVERTE — MEN

FRDR11339

Etat écologique	Objectif	Échéance	Etat chimique avec ubiquistes	Objectif	Échéance
Médiocre	Bon Etat	2027	Bon	Bon état	2015

Risque : *Continuité*

VIII. PEUPLEMENTS PISCICOLES ET ASTACICOLES

Stations d'inventaires piscicoles et part des principales espèces attendues au sein de la biomasse (inventaires les plus récents)

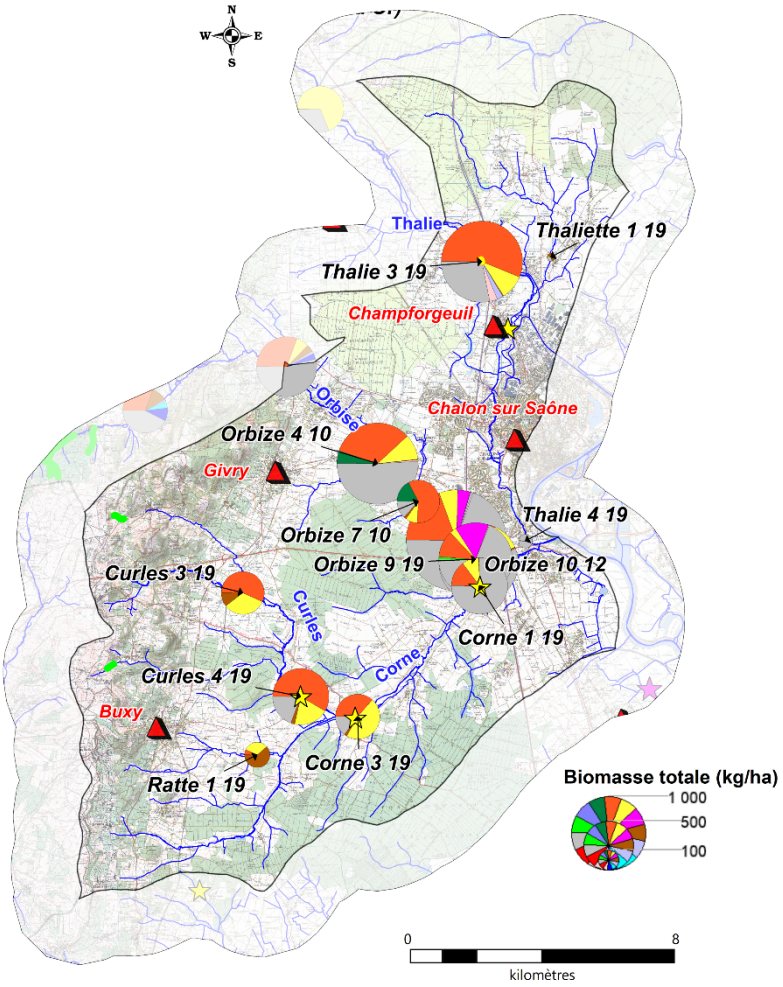

Légende :

ESPECES PISCICOLES

BAF	SPI
BLN	TRF
BRO	VAI
CHE	VAN
GOU	Espèces cibles
HOT	Autres espèces
LOF	

ESPECES ASTACICOLES

Espèce autochtone
Ecrevisse à pieds blancs
Observation ponctuelle
Prospection linéaire

Espèce invasive
Ecrevisse américaine
Observation ponctuelle
Prospection linéaire

1. DESCRIPTION

Vocation piscicole	Intermédiaire
Etat fonctionnel	Très perturbé
Espèce(s) repère(s)	Cyprinidés rhéophiles : CHE, GOU, VAI, SPI, BAF, HOT, VAN
Espèce(s) cible(s)	APP, ANG

Espèces présentes	GOU, CHE, LOF, BOU, GAR, PER, PSR, ROT, ABL, PES, PCH, SPI, TAN, CCO, GRE, VAN, BRE, CAS, HOT, BRO, VAI, BAF, BRB, CAG, EPT, SIL, ABH, BBG, CMI, IDE, SAN
Autres espèces capturées	TRF
Espèces protégées et/ou menacées	APP, BOU, TRF, VAN BRO (VU)
Espèces astacicoles	Espèce protégée : APP Espèces invasives : OCL
Espèces migratrices	-
Espèces invasives	OCL, PCH, PES, PSR

2. ESPECES REPERES ET CIBLES

Niveaux typologiques	B5 à B7

					Espèces repères						
	Station	**Date**	**Score IPR**	**NTT**	**CHE**	**GOU**	**VAI**	**SPI**	**BAF**	**HOT**	**VAN**
Corne	Curles 3	18/06/2019	51,5	B5	4	5	0				
		26/09/2007	38,9	B5	3	5	0				
	Curles 4	17/06/2019	42,3	B6	5	5	0	0	0	0	0
		22/09/2011	32,9	B6	5	5	0	0	0	0	0
	Ratte 1	17/06/2019	35,3	B5	1	4	0				
		22/09/2011	40,7	B5	4	2	0				
	Corne 3	17/06/2019	41,1	B6	4	5	0	0	0	0	0
		22/09/2011	29,2	B5	2	4	0,1	0	0	0	0
	Corne 1	21/06/2019	43,9	B6,5	3	5	0	2	0	0	0
		20/09/2011	33,3	B6,5	4	5	0	2	1	0	0,1
		25/09/2007	28,4	B6,5	4	4	0	0	1	0,1	1
Orbise	Orbise 8	18/06/2019	30,5	B6	4	4	3	5	0	0	0
		23/09/2011	36,1	B6	5	4	1	3	0	0	0
	Orbise 4	15/10/2010	59,9	B6	5	5	0	0	0	0	1
	Orbise 7	15/10/2010	39,6	B6	3	4	0	0	0	0	0
	Orbise 11	06/04/2012	31,2	B6	5	5	0	5	0	1	1
	Orbise 10	06/04/2012	43	B6,5	3	4	0,1	0	2	1	1
	Orbise 9	20/06/2019	33,5	B6,5	4	4	0	0	1	3	1
		20/09/2011	28,5	B6,5	1	2	0	0	0	0,1	0
Thalie	Thalie 3	19/06/2019	31,7	B6,5	5	5	0	5	0	0	1
		26/09/2007	39,6	B6,5	4	5	1	3	0	0	0
	Thalie 6	21/09/2011	36	B6,5	4	5	0	2	0	0	1
	Thalie 4	19/06/2019	43,2	B7	0	1	0	0	0	0	0
		20/09/2011	41,3	B7	2	2	0	0	0	0	0
	Thaliette 1	21/09/2011	27,2	B5	0	1	0				

Classes d'abondances (DR5, CSP)			
	Non considérée comme une espèce repère car peu ou pas attendue sur la station	2	Abondance faible
0	Absence d'espèce repère ou cible	3	Abondance moyenne
0,1	Présence anecdotique de l'espèce	4	Abondance forte
1	Abondance très faible	5	Abondance très forte

IX. GESTION PISCICOLE

Catégorie piscicole	2ème catégorie / 1ère catégorie : l'Orbise en amont de la route nationale
Police de l'eau et police de la pêche	DDT de Saône-et-Loire
Réserves de pêches	Absence

Gestionnaires	AAPPMA de Chalon-sur-Saône
Type de gestion piscicole appliquée les 3 dernières années	Patrimoniale

Repeuplements et alevinages : Absence

X. DIAGNOSTICS

Compartiments	DIAGNOSTICS	IMPACTS SUR (LES)L'ESPECE(S) REPERE(S)	
	Détails	**R***	**A***
HYDROLOGIE	- Drainage des zones de cultures. - Impact des étangs dans le sous-bassin de la Corne.	FAIBLE	MODERE
PHYSICO-CHIMIE	- Impact des rejets domestiques et viticoles sur l'ensemble du bassin et des rejets industriels sur la Thalie aval. - Pollution généralisée au phosphore total et orthophosphates. - Fortes concentrations en nitrates sur la Corne et la Thalie à Saint-Rémy. - Concentrations en oxygène faibles sur la Thalie à Saint-Rémy. - Etat chimique mauvais sur l'Orbise et la Thalie à Saint-Rémy. - Polluants spécifiques : état mauvais sur l'Orbise, la Corne et la Thalie (herbicides).	FORT	FORT
THERMIE	- Optimum thermique des cyprinidés rhéophiles dépassé en 2019 sur l'ensemble des stations d'études. - Régime thermique limitant pour la truite fario également attendue à l'amont du bassin. - Impact sur la qualité de l'eau.	FAIBLE	FORT
MORPHOLOGIE	- Nombreux ouvrages sur la Corne et l'Orbise ayant un impact fort sur la qualité morphologique. - Curage et recalibrage forts. - Nombreux plans d'eau sur le bassin de la Corne. - Colmatage fort. - Ripisylve absente sur les têtes de bassin (rivière des Curles, Ratte).	FORT	FORT
CONTINUITE	- 61 ouvrages totalement infranchissables sur le contexte. - Nombreux obstacles sur l'Orbise et la Corne (anciens moulins, plans d'eau, seuils).	MODERE	FORT

R* : Recrutement ; A* : Accueil

XI. HIERARCHISATION DES FACTEURS LIMITANTS

	Type de pression	Nature et localisation	Effets
Facteurs principaux	Agriculture, Urbanisation	Curage et recalibrage (Diffus/Tout le contexte)	Homogénéisation de l'habitat
			Réduction des surfaces de frayères
			Accentuation de l'étiage
			Assèchement des zones humides
	Anciens moulins / Seuil	Obstacles à la continuité (Diffus / Corne, Orbise)	Obstacle continuité écologique
			Altération de la qualité de l'eau : MES, réchauffement, désoxygénation, pH
			Colmatage du substrat
			Uniformisation de l'habitat (écoulements lentiques) dans la zone de remous
	Loisirs	Plans d'eau (Diffus / Corne amont)	Altération de la qualité de l'eau : MES, réchauffement
			Colmatage du substrat
			Accentuation de l'étiage
			Obstacle continuité écologique
			Introduction d'espèces non électives du milieu

	Type de pression	Nature et localisation	Effets
	Culture, Elevage	Entretien fort de la ripisylve (Diffus / Tout le contexte)	Impact thermique, eutrophisation
			Déstructuration de berges
			Diminution des abris
	Rejets industriels	Rejets industriels dans la Thalie (Ponctuels / Chalon-sur-Saône)	Altération de la qualité de l'eau : MES, azote, phosphore, désoxygénation, pH, bactéries
			Impact thermique
			Impact hydrologique
			Perte de fonctionnalité des habitats et frayères
	Pollutions domestiques et ponctuelles (STEP/ANC)	Réseaux de Saint-Désert, Bissey-sous-Cruchaud, de Moroges, Jambles, Jully-lès-Buxy, la Charmée, Buxy, Givry, Dracy-le-Fort, Lessard-le-National / STEP de Buxy, Moroges, la Charmée (source : projet PDM 2022-2027) / ANC	Altération de la qualité de l'eau : MES, azote, phosphore, désoxygénation, pH, bactéries
			Impact thermique
			Impact hydrologique
	Viticulture, cultures,	Pollutions diffuses (Tout le contexte + contexte amont)	Apport en MES : colmatage
			Perte de fonctionnalité des habitats et frayères
			Eutrophisation
			Apport en produits azotés et phytosanitaires
	Cultures	Drainage par drains enterrés	Diminution des zones tampons
			Erosion, lessivages des sols
			Drainage des zones humides
Facteurs annexes	Urbanisation	Artificialisation du cours d'eau (Thalie à Chalon-sur-Saône)	Altération de la qualité physico-chimique
		Urbanisation en lit majeur (Thalie, corne, Orbise (Chalon-sur-Saône)	Altération de la qualité de l'eau
			Emprise urbaine dans le lit majeur
	Elevage	Piétinement bovin (Rare /Corne, Orbise)	Apport en MES : colmatage
			Perte de fonctionnalité des habitats et frayères
			Destruction berge et ripisylve
			Ensablement
	Loisir / Navigation	Canal du Centre	Introduction d'espèces non électives du milieu
			Impact thermique
	Elevage	Rejets d'élevage (Ponctuels / Tout le contexte)	Diminution de la qualité de l'eau
			Colmatage du substrat
			Impact thermique
	Viticulture	Rejets vitivinicoles (Rare / Tout le contexte)	Apports en matière organique, eutrophisation, colmatage

Etat fonctionnel du contexte : Très perturbé

XII. SYNTHESE DES ACTIONS PRECONISEES

1. SECTEURS A PRIORISER

Les sources du ruisseau de Couramble et du ruisseau de Jambles (APP)
Orbise (continuité, morphologie)

2. TRAVAUX DE RESTAURATION

Priorité	Objectifs et cohérence des actions	Types d'actions	Effets attendus sur le milieu	Effets attendus sur la (ou les) espèce(s) repèr(es)	Secteur	Code masses d'eau	Lien avec le SDAGE actuel
1	**Réduction des pollutions ponctuelles (origine domestique)**	Modernisation du réseau et des STEP / Raccordement des habitations à un système d'assainissement non collectif ou mise aux normes de leur ANC	Amélioration de la qualité physico-chimique, réduction du colmatage et des phénomènes d'eutrophisation	Favoriser les espèces polluo-sensibles	STEP et réseaux identifiés dans la partie "facteurs limitants" / Zones en ANC	FRDR607, FRDR10083, FRDR10667, FRDR11935, FRDR11968	ASS0301, ASS0402, ASS0502
	Réduction des pollutions ponctuelles (origine industrielle)	Réduction des rejets industriels			Thalie (agglomération de Chalon-sur-Saône))		IND0201, IND0901, IND0301, IND0202
	Restauration de la continuité écologique et sédimentaire	Réflexion sur l'arasement ou l'aménagement de seuils	Restauration de la qualité de l'habitat à l'amont de l'ouvrage, rétablissement du transport solide et de la continuité piscicole	Libre circulation des espèces, amélioration de l'accès aux frayères et aux zones de refuges et un brassage génétique des populations	Tout le contexte / Orbise	FRDR11968, FRDR607, FRDR10083	MIA0301
	Restauration de la qualité morphologique et création d'abris	Restauration morphologique suite à l'arasement de seuils	Restaurer la dynamique et la qualité morphologique, diversification des écoulements, favoriser le décolmatage du milieu	Favoriser les espèces rhéophiles et sensibles, augmenter les densités et biomasses des espèces repères	Orbise	FRDR11968	MIA0202, MIA0203
	Préservation et restauration des secteurs à écrevisses à pieds blancs	Eviter tout impact sur les cours d'eau et la ripisylve	Préservation et/ou restauration des milieux	Préservation des peuplements	Ruisseau de Jambles et de Couramble	FRDR10083	MIA0202
		Plantations	Limiter le réchauffement des eaux en période estivale, l'impact du réchauffement climatique, l'érosion des berges, améliorer la qualité physico-chimique				MIA0202
		Mise en défens	Limiter le colmatage des milieux et l'apport de matière organique				
	Restauration de la ripisylve et de la qualité morphologique	Plantation de ripisylve	Limiter le réchauffement des eaux en période estivale, l'impact du réchauffement climatique, l'érosion des berges, améliorer la qualité physico-chimique	Augmenter les potentialités piscicoles par la création d'abris et en limitant le réchauffement des eaux en été	Tout le contexte	FRDR607, FRDR10083, FRDR10667, FRDR11935, FRDR11968	MIA0202
		Entretien raisonné de la végétation	Limiter les coupes à blancs, réduire les risques d'inondations	Augmenter les potentialités piscicoles par la création d'abris et en limitant le réchauffement des eaux en été			
		Mise en défens des berges afin de limiter l'accès des bovins au cours d'eau	Limiter le colmatage des habitats et frayères et l'apport de matière organique	Protection des peuplements piscicoles en place (notamment des espèces lithophiles)	Tout le contexte / Orbise	FRDR11968	MIA0202
	Réduction des pollutions diffuses (viticulture, grandes cultures)	Bandes enherbées	Amélioration de la qualité physico-chimique, réduction du colmatage et des phénomènes d'eutrophisation	Favoriser les espèces polluo-sensibles	Tout le contexte	FRDR607, FRDR10083, FRDR10667, FRDR11935, FRDR11968	AGR0201, AGR0301, AGR0202, AGR0303, AGR0401, AGR0802, COL0201
		Plantation de haies et de ripisylve					
		Sensibilisation des exploitants pour l'amélioration des pratiques agricoles					

Priorité	Objectifs et cohérence des actions	Types d'actions	Effets attendus sur le milieu	Effets attendus sur la (ou les) espèce(s) repèr(es)	Secteur	Code masses d'eau	Lien avec le SDAGE actuel
2	**Préserver les milieux humides**	Limiter le drainage des zones humides	Limiter le colmatage et le transfert de polluants vers le milieu et retrouver des milieux humides, favoriser le stockage de l'eau et l'auto-épuration	Améliorer l'attractivité du milieu et favoriser l'hydrologie			
		Conserver les prairies inondables					
	Restauration de la continuité écologique et sédimentaire	Améliorer ou mettre en place une gestion des vannages / Clapets automatiques	Rétablissement ponctuel du transport solide et de la continuité piscicole	Permettre une migration ponctuelle des espèces piscicoles vers des zones de refuges ou de reproduction et un brassage génétique	Orbise et Corne aval	FRDR11968	MIA0303
	Réduire l'impact des plans d'eau	Etude sur l'impact des plans d'eau : mettre en avant les plans d'eau problématiques, leurs impacts et préconiser des actions	-	-	Bassin de la Corne	FRDR607, FRDR10083, FRDR11339	MIA0401
		Réflexion sur l'arasement ou l'aménagement de plans d'eau	Restauration de la qualité de l'habitat à l'amont de l'ouvrage, rétablissement du transport solide et de la continuité piscicole	Libre circulation des espèces, amélioration de l'accès aux frayères et aux zones de refuges et limiter les apports d'espèces dites "de plans d'eau"			
		Sensibilisation à la gestion des plans d'eau	Limiter l'impact des vidanges d'étangs sur les cours d'eau / Eviter toutes pollutions	-			
		Veiller au respect des débits réservés	Limiter la diminution des ressources en eau en période d'étiage et les pressions associées (augmentation de la température, dégradation de la qualité physico-chimique)	Augmenter la capacité d'accueil du cours d'eau en période d'étiage			
3	**Reconnexion des milieux annexes**	Restauration de frayères	Reconnexion des zones humides annexes	Création de milieux favorables à la reproduction du brochet et aux cyprinidés d'eaux lentes	Val de Saône	FRDR607, FRDR11935	
	Restauration de la qualité morphologique et création d'abris	Restauration morphologique (Reméandrement de cours d'eau, création de banquettes, épis, recharge granulométrique …)	Restaurer la dynamique et la qualité morphologique, diversification des écoulements, favoriser le décolmatage du milieu	Favoriser les espèces rhéophiles et sensibles, augmenter les densités et biomasses des espèces repères	Rivières des Curles, Ratte, ruisseaux de Jambles et Courambles	FRDR607, FRDR10083, FRDR10667, FRDR11935, FRDR11968	MIA0202, MIA0203
	Réduction des pollutions ponctuelles (origine agricole)	Réduction des rejets viticoles	Amélioration de la qualité physico-chimique, réduction du colmatage et des phénomènes d'eutrophisation	Favoriser les espèces polluo-sensibles	Secteurs viticoles	FRDR11968, FRDR11935, FRDR10083	
	Réduction des pollutions ponctuelles (origine agricole)	Réduction des rejets d'élevage et amélioration du stockage des effluents			Orbise	FRDR11968	ASS0301, ASS0402, ASS0502

3. CONNAISSANCES

Aucun suivi complémentaire n'est identifié dans le cadre du PDPG.

XIII. GESTION PISCICOLE PRECONISEE

	GESTION PATRIMONIALE
Gestion globale préconisée sur le contexte	Aucun déversement n'est préconisé sur ce contexte. Si les peuplements piscicoles apparaissent perturbés en raison de la sous-abondance de certaines espèces repères, d'autres cyprinidés (goujon, spirlin, chevesne…) sont en revanche bien présents. Il parait important de développer l'halieutisme sur ces espèces bien représentées dans ces milieux.
	D'une manière générale, il faut privilégier les déversements des cyprinidés d'eaux lentes (carpe, tanche, rotengle, brème) et carnassiers dans les étangs et canaux.

Cas particulier	Afin de satisfaire la demande halieutique, il est envisageable de lâcher des truites arc-en-ciel sur des secteurs où la pression de pêche est forte.

La Corne